



**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Ans, le 8 avril 2025.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis, sur Euronext Brussels, le 7 avril 2025, 190 actions propres au prix de 530 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

**Détail de l'opération :**

| Date         | Nombre d'actions | Cours d'acquisition moyen<br>(€/action) | Prix total<br>(€) |
|--------------|------------------|-----------------------------------------|-------------------|
| 7 avril 2025 | 190              | 530                                     | 100.700           |

Suite à cette opération, Moury Construct détient 4.855 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,21% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : [investisseurs@moury-construct.be](mailto:investisseurs@moury-construct.be) Site : [www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)